



Procès-verbal n°3 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	15/09/23
À :	10h
Présidence :	M. Daniel OLIVET
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Bernadette FERCAK, Mr Daniel OLIVET,
Absents excusés :	Mrs. Didier CASANADA, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE, Martine JOLY

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°2 du 08 septembre 2023.

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

FEUILLES DE DEFI

Il est IMPERATIF de noter CORRECTEMENT la Catégorie, la Poule et les équipes concernées !!!



Championnat U12/U13

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en U12/U13 D1 devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie. A DEFAUT le club sera pénalisé de retrait de point au classement à chaque journée en infraction. (Art.10 des RG District)

Retrait d'une équipe après engagement :

D1 Poule A US REGORDANE : 60€

D4 Poule B FC VATAN : 60€

D4 Poule D GALICIAN/LE CAILAR : 60€

Les rencontres **NON JOUEES** le **Samedi 16 Septembre** sont reportées au **Samedi 4 Novembre**.

Forfait du 23/09 D4 Poule A : FF N. Métropole / St Julien-St Paulet : Forfait de St Julien. Amende 30€

Championnat U12

Retrait d'une équipe après engagement :

- D1 Poule F : S. BEUCAIRE FC. Amende 60€

SP ALESIEN Remplace BEUCAIRE FC U12 D1 Poule F

Le calendrier sera modifié en conséquence

- La rencontre du 23.09.23 ALESIEN / MARGUERITTES est reportée au 11.11.23

U12 D1 poule E

La rencontre N°263845786 du 23.09.23 AIMARGUES / FC MILHAUD est réputée perdue par Forfait (pas de licenciés au club de FC Milhaud)

Foot Animation - U10 à U10/U11

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en **U10/U11 et U10 ELITE** devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie, à **DEFAUT** le club ne pourra pas prétendre jouer en ELITE.

Nîmes OI : Réception des Plateaux U10 et U10/U11 le **samedi après-midi à 14H00** (début des rencontres)

Foot Animation - U6 à U8/U9

RAPPEL TRES IMPORTANT SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024 les clubs qui évolueront en **U8/U9 – U8 – U6/U7 ELITE** devront obligatoirement avoir un éducateur titulaire du module de la catégorie , à **DEFAUT** le club ne pourra pas prétendre jouer en ELITE.



**Engagement par FAL pour la saison 2023/2024 à partir de Janvier 2024 pour les U8/U9 et U8
et à partir de la saison 2024/2025 pour les U6/U7 et U6**

Foot Animation - FEMININES

Equipes déjà engagées en U12/U13 F :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1. ST. BEAUCAIRE FC | 5. VERGEZE EP |
| 2. ROQUEMAURE 1 | 6. FOOT TERRE DE CAM |
| 3. ROQUEMAURE 2 | 7. LAUDUN |
| 4. QUISSAC | |

Dates Matches ALLER/SIMPLE (7 équipes = 7 Dates programmées)

30/09 – 7/10 – 14/10 – 4/11 - 11/11 - 18/11 – 02/12

1 Rassemblement Féminin le **21 Octobre**

1 FUTSAL le **25 Novembre**

1 Journée PITCH (qualif pour la finale départementale) le **16 Décembre**

Equipes engagées en Plateau U09/U10/U11 F :

Clubs engagés : O. ALES – ST. BEAUCAIRE FC - LAUDUN

Dates programmées : 30/09 – 07/10 – 14/10

RAPPEL :

Pour cette saison 2023/2024, en lien avec la commission du Foot d'animation et Féminine :

1/ Mise en pratique de plateaux spécifiques 100% féminin autorisant 3 catégories d'âge :

- **Un plateau U6-U7-U8 en Foot à 4**
- **Un plateau U9-U10-U11 en Foot à 5**

Et en fonction des équipes engagées.

2/ Organisation de plateaux U10/U11 - 100% féminin -.

Il suffit seulement de 9 équipes pour pouvoir créer cela.

La commission demande donc aux clubs qui seraient intéressés de contacter le District par mail

3/ En pour parler avec le district de l'Hérault pour faire un Inter District en U12/U13 F - 100% féminin -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président
Daniel OLIVET**

**La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO**

